

Règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne . troisième série (emploi), titre XXV : l'artillerie antiaérienne au combat : B. - les F.T.A. de la défense aérienne du territoire : approuvé sous les n° 11955/E.-M A./3-E. G. du 27 octobre 1956 7970/E.-M. G./3/Marine 1222/S. du 24 novembre 1956 / Ministère de la Défense Nationale ; Secrétariat d'Etat à la Guerre ; Etat-Major de l'Armée

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, Secrétariat d'Etat aux forces armées (Guerre) 1942-1958 - Éditeur scientifique
France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Publication : Paris Limoges Nancy : Charles-Lavauzelle & Cie éditeurs, 1957

Description matérielle : 1 vol. (89 p.) : tableaux ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Combat -- Règlements